



Neutra Foam C

Révision: 2025-01-22

Version: 01.0

1. IDENTIFICATION

| | |
|--|---|
| Nom du produit: | Neutra Foam C |
| FDS #: | MS0802852 |
| Utilisation recommandée: | <ul style="list-style-type: none"> • Industriel/Institutionnel • Ce produit doit être dilué avant toute utilisation |
| Utilisations déconseillées: | Les utilisations autres que celles identifiées ne sont pas recommandées |
| Producteur, importateur, fournisseur | Siège social au Canada |
| Siège social aux États-Unis | Diversey, Inc. - Canada |
| Diversey, Inc. | 6150 Kennedy Road Unit 3 |
| 1300 Altura Rd., Suite 125 | Mississauga, Ontario L5T 2J4 |
| Fort Mill, SC 29708 | Phone: 1-800-668-7171 |
| Phone: 1-888-352-2249 | |
| Adresse Internet pour fiche de données de sécurité : https://sds.diversey.com | |

Numéro de téléphone d'appel d'urgence 1-800-851-7145; 1-651-917-6133 (Int'l)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit non dilué

Serious eye damage, Category 1
Skin irritation, Category 2

Mention d'avertissement:

Danger.

Déclarations sur les risques

CAUSE DES IRRITATIONS CUTANÉES. CAUSE DES LÉSIONS OCULAIRES GRAVES.

mises en garde :

Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Porter des gants de protection et une protection des yeux et du visage. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un Centre Antipoison (1-800-851-7145) ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs (DSNCA) - Sans objetDangers physiques non autrement classifiés (DPNCA) - Sans objet.

Classification du produit dilué 1:2.857

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2A



Neutra Foam C

| | |
|--|-----------|
| Mention d'avertissement: | Attention |
| Déclarations sur les risques et la sécurité | |
| PROVOQUE UNE SÉVÈRE IRRITATION DES YEUX. | |
| Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Laver rigoureusement les zones affectées après toute manipulation. Peut causer des irritations dans la bouche, la gorge et l'estomac. Porter des lunettes anti-éclaboussures chimiques et des gants résistants aux produits chimiques. EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Boire une tasse de lait ou d'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. Éliminer conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux applicables. | |

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrediénts classifiés

| Composant(s) | CAS # | % en poids |
|--|------------|------------|
| Alpha-oléfinesulfonate de sodium | 68439-57-6 | 1 - 5% |
| Alcools C10-16 (pairs), éthoxylés, sulfates, sels de sodium (<2,5 OE) | 68585-34-2 | 1 - 5% |
| Copolymère styrène-acrylique | - | 1 - 5% |
| Copolymère styrène-acrylique | - | 1 - 5% |
| Acide décylo-phénoxy-benzène-disulfonique - sel disodique | 36445-71-3 | 1 - 5% |
| Xylénésulfonate de sodium | 1300-72-7 | 1 - 5% |
| Poly(oxy-1,2-éthanediyle), .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éthers mono-C8-10-alkyle, phosphates (3-20EO) | 68130-47-2 | > 0.1 - 1% |

4. PREMIERS SOINS

Produit Non Dilué:

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Par voie cutanée: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à grande eau savonneuse. En cas d'irritation de la peau : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux. Laver à grande eau pendant au moins 15 minutes.

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposition (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

Symptômes/effets les plus importants : Pas d'information disponible.

Une aide médicale immédiate et un traitement spécial sont de rigueur Sans objet.

Produit Dilué:

Les Yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il y a lieu, s'il y a lieu et si facilement réalisable. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux

Par voie cutanée: Les premiers secours ne sont pas nécessaires

PAR INHALATION : Les premiers secours ne sont pas nécessaires

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre Antiposition (1-800-851-7145) ou un médecin en cas de malaise.

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Méthodes particulières d'intervention

Aucune méthodes spéciale n'est requise

Moyen d'extinction approprié

Le produit n'est pas inflammable. Éteindre le feu en utilisant un agent approprié.

Dangers spécifiques

Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions pour la protection de l'environnement et méthodes de nettoyage :

Méthodes de nettoyage - déversement important. Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Bien laver après manipulation. Ne pas goûter ni avaler. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. POUR UTILISATION COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Entreposage: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Directives d'exposition:

Produit Non Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

Protection individuelle

Il incombe à l'employeur de déterminer le risque potentiel d'exposition aux produits chimiques dangereux pour les employés sur le lieu de travail afin de déterminer la nécessité, la sélection et l'utilisation de l'équipement de protection individuelle.

Protection des yeux:

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau et du corps:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation. Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition.

Measures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Produit Dilué:

Mesures d'ordre technique:

Une bonne ventilation générale devrait suffire à contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

Protection individuelle

Protection des yeux:

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau et du corps:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection individuelle requis dans des conditions normales d'utilisation.

Measures d'hygiène:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique Liquide

Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible.

Seuil de l'odeur: Pas d'information disponible.

Point de fusion/point de gel (°C) Indéterminé

Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible.

Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information disponible.

Densité 1.041 Kg/L

Masse volumique apparente Pas d'information disponible.

Point d'éclair > 200.12 °F > 93.4 °C

Viscosité cinématique Pas d'information disponible.

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) : 0 % *

Inflammabilité (solide ou gaz): Sans objet.

Combustion prolongée Sans objet.

Limites d'explosivité - supérieure: indéterminé - **inférieure:** indéterminé

Couleur: Transparent , de Bleu à Clair

Odeur: Caractéristique

Point/intervalle d'ébullition: indéterminé

Température de décomposition: Indéterminé

Solubilité: complètement soluble

Densité relative (relativement à l'eau): 1.04

Densité gazeuse: Pas d'information disponible.

Pression de vapeur: Pas d'information disponible.

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible.

Phosphore élémental: 0.11 % by wt.

pH: ≈ 8.75

La corrosion des métaux: Non corrosif

pH de la solution diluée ≈ 9

Point d'éclair de la dilution: > 200.12 °F > 93.4 °C

% COV par poids de la dilution d'emploi: 0 %

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|---------------------------------------|---|
| Réactivité | Sans objet |
| Stabilité | Le produit est stable |
| Possibilité de réactions dangereuses: | Aucun à notre connaissance |
| Produits de décomposition dangereux | Aucun raisonnablement prévisible. |
| Matières à éviter | Ne pas mélanger avec tout autre produit ou produit chimique à moins d'indication contraire dans le mode d'emploi. |
| Conditions à éviter | Aucun à notre connaissance. |

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion, Contact avec les yeux

Effets et symptômes retardés, immédiats ou chroniques dûs à l'exposition à court et à long terme

Contact avec la peau: Cause des irritations cutanées. Les symptômes peuvent inclure des douleurs (qui peuvent être retardées), des rougeurs et/ou de l'inconfort.

Contact avec les yeux: Corrosif(ve). Cause des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des douleurs, une sensation de brûlure, des rougeurs, des larmoiements, la vision brouillée ou une perte de vision.

Ingestion: Pas d'information disponible.

Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires. Les symptômes peuvent inclure la toux et des difficultés respiratoires.

Sensibilisation: Aucun effet connu.

Organes cibles (exposition unique) Aucun à notre connaissance.

Organes cibles (exposition répétée)

Mesures numériques de toxicité

(ETA) - par voie orale (mg/kg): >2000

(ETA) - par voie cutanée (mg/kg): >2000

(ETA) - par inhalation des gaz (mg/l): >20000

aiguë (ETA) - par inhalation des brumes (mg/l): >5

(ETA) - par inhalation des vapeurs (mg/l): >20

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité: Pas d'information disponible.

Persistante et dégradabilité: Pas d'information disponible.

Bioaccumulation: Pas d'information disponible.

Mobilité: Pas d'information disponible.

Autres effets néfastes: Pas d'information disponible.

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits non dilués) : Ce produit, tel que vendu, en cas de rejet ou d'élimination, n'est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Déchets des résidus / produits non utilisés (produits dilués): Ce produit, lorsque dilué conformément aux énoncés de la présente fiche signalétique, est pas un déchet dangereux aux termes des règlements fédéraux (40 CFR 261). En vertu de la loi RCRA, il incombe à l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si la solution d'eau usée satisfait aux critères qui définissent les déchets dangereux. Assurer l'élimination conformément aux dispositions de tous les lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et municipaux.

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits non dilués) : Non réglementé

Catégorie de risque en vertu de la loi RCRA (produits dilués): Non réglementé

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: Ce produit n'est pas réglementé pour le transport.

Description du connaissance DOT (voie terrestre) NON RÉGLEMENTÉ

Description du voie maritime connaissance NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

TSCA

Tous les composants sont répertoriés ou autrement exemptés.

DSL

Tous les composants sont répertoriés sur DSL / NDSL ou autrement exemptés.

RIGHT TO KNOW (RTK)

| Composant(s) | CAS # | MARTK: | NJRTK: | PARTK: | RIRTK: |
|--|------------|--------|--------|--------|--------|
| Eau | 7732-18-5 | - | - | - | - |
| Alpha-oléfinesulfonate de sodium | 68439-57-6 | - | - | - | - |
| Alcools C10-16 (pairs), éthoxyrés, sulfates, sels de sodium (<2,5 OE) | 68585-34-2 | - | - | - | - |
| Copolymère styrène-acrylique | - | - | - | - | - |
| Copolymère styrène-acrylique | - | - | - | - | - |
| Acide décyloxybenzene-disulfonique - sel disodique | 36445-71-3 | - | - | - | - |
| Xylénésulfonate de sodium | 1300-72-7 | - | - | - | - |
| Poly(oxy-1,2-éthanediyle), .alpha.-hydro-.oméga.-hydroxy-, éthers mono-C8-10-alkyle, phosphates (3-20EO) | 68130-47-2 | - | - | - | - |

CERCLA/ SARA

Réglementation Canadienne

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA (National Fire Protection Association)

Échelle de classification des risques: (faible risque) 0 – 4 (risque extrême)

Santé 3

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Produit Dilué:

Santé 2

Inflammabilité 0

Instabilité 0

Information supplémentaire -

Révision: 2025-01-22

Version: 01.0

Cause de la révision:

Préparé par :

Avis supplémentaire

Sans objet

Affaires réglementaires nord-américaines

• Ne contient pas de parfum additionné

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des États, provinciaux et municipaux.